



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES  
ET DES ANCIENS  
COMBATTANTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**NOTE AUX RÉDACTIONS  
DU MINISTÈRE DES ARMÉES  
ET DES ANCIENS COMBATTANTS**

Paris, le 13 mai 2026

**Colloque : « Mobilisation institutionnelle, économique et sociale face aux défis de la guerre de demain : éclairer les zones grises »**

- **L'École des commissaires des armées (ECA) organise un colloque sur le thème de la « mobilisation institutionnelle, économique et sociale face aux défis de la guerre de demain : éclairer les zones grises », le mercredi 20 mai 2026 à l'École des commissaires des armées, sur la base aérienne 701 de Salon-de-Provence (13).**
- **Cet événement est organisé en partenariat avec l'Association française de droit de la sécurité et de la défense.**

Dans un contexte de durcissement des rivalités de puissance et un usage désinhibé de la force, les revues nationales stratégiques de 2022 et 2025 énumèrent des champs de conflictualités élargis, une accélération de l'innovation technologique, une hybridation des menaces. Dans un tel environnement ressenti, les zones grises sont des périodes de conflictualité larvées, où la menace est identifiée, des agressions ressenties mais sans permettre ou justifier le déclenchement d'un conflit ouvert.

La question doit se poser de savoir si le droit commun actuel, national ou européen, et ses pratiques limitent la préparation de la guerre, empêchant l'accélération ou la facilitation de ripostes qui seraient graduées dans leur intensité et diversifiées dans leur forme. Quelles seraient les perspectives ou évolutions nécessaires, établissant de nouvelles relations entre l'Etat et les citoyens, entre l'Etat et les structures économiques ?

Cette rencontre réunira universitaires, acteurs de la défense et représentants de la société civile autour de plusieurs thématiques : adaptation du droit aux états de crise, mobilisation économique, commande publique, souveraineté industrielle ou encore mobilisation des ressources humaines face aux défis de la guerre de demain.

Plus d'informations sont disponibles sur le programme détaillé du colloque accessible [sur ce lien](#).

Le colloque sera retransmis en direct sur la chaîne YouTube « Commissaires des armées ».

### **Dispositions pour les médias**

Les journalistes intéressés sont priés de se manifester auprès du Commissariat des armées à l'adresse suivante : [astrid.grison@intradef.gouv.fr](mailto:astrid.grison@intradef.gouv.fr) avant le vendredi 15 mai 2026 en joignant obligatoirement une copie recto/verso de leur pièce d'identité..

### **Contacts médias**

Bureau communication du service du commissariat des armées

[astrid.grison@intradef.gouv.fr](mailto:astrid.grison@intradef.gouv.fr)

09 88 68 33 12

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

[media@dicod.fr](mailto:media@dicod.fr)

09 88 67 33 33

Délégation à l'information et à la communication de la défense

DICOD

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

60 boulevard du général Martial Valin

CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15